WEEK END VIA FERRATA AU PAYS DES ÉCRINS
Du 03/09/22 au 04/09/22

Envie de prendre de la hauteur ? Venez découvrir la via ferrata, la randonnée du vertige !
Le Pays des Écrins offre de très beaux itinéraires dans des paysages variés et toujours somptueux. Au plus près du rocher, entre ressauts, vires et arêtes vous pourrez vous familiariser avec la progression verticale et défier le vide...
Dans un environnement parfaitement sécurisé, vous explorerez des parcours aux « difficultés » progressives, plus ou moins athlétiques, plus ou moins aériens mais toujours ludiques. Plaisir, frissons et bonne humeur, voilà le programme, suivez le guide ...
Confortablement installés en vallée dans notre gîte vous rayonnerez chaque jour pour une via Ferrata nouvelle.

- Niveau : Niveau Évolution
- Massif : Ecrins
- 2 jours
- 4 - 8 personnes (reste places)
-

Tarifs : à partir de 295,00 €

Déroulement du séjour

JOUR 1 : LES VIGNEAUX - GORGES DE LA DURANCE

Le guide vous accueille et vérifie votre matériel. Nous rejoignons ensuite les Vigneaux, point de départ de notre première Via Ferrata. Nous découvrirons la première partie de cette via historique qui offre un magnifique point de vue sur la Tête d'Aval. L'après-midi, nouvel itinéraire, nouvelle ambiance dans les Gorges de la Durance au départ de l'Argentière. Retour en milieu d'après-midi.
Nuit en gîte.

JOUR 2 : TOURNOUX - FREISSINIÈRES

Direction la vallée de Freissinières pour arpenter le premier tronçon de cette Via Ferrata elle aussi historique. Rocher magnifique et vue imprenable sur cette splendide vallée glaciaire. Descente prudente par un "sentier du vertige " cheminant en pleine falaise.
L'après-midi, entre alpages et forêts de mélèzes, la via ferrata de Tournoux nous emmène à l'entrée du Parc National des Écrins. Parcours déjà plus aériens et athlétiques.

Retour et **Séparation** à l''Argentière-La Bessée en fin d'après-midi.

NB : Ce programme est donné à titre indicatif. **Le guide ou le D.E. escalade reste seul juge du programme qu'il peut modifier à tout instant**, pour des raisons de sécurité, en fonction des conditions météorologiques, ou bien par rapport au niveau physique et technique des grimpeurs.

Projet pédagogique

Le **guide de haute montagne** ou **D.E escalade** sera présent à vos côtés pour veiller à votre sécurité et vous mettre à l'aise.
Il est là pour vous apprendre à évoluer dans ce milieu, à utiliser correctement le matériel et vous permettre de profiter pleinement et en toute sécurité de vos vacances dans cette ambiance unique.

Nombre de participants

8 participants maximum. **Ce séjour est soumis à un nombre minimal de 4 personnes**, vous serez avisés au plus tard 7 jours avant le départ en cas d'annulation. Dans la mesure du possible une solution de remplacement vous sera proposée.

Matériel à prévoir

Possibilité de location du matériel suivi d'un *, vous trouverez un tableau récapitulatif des tarifs de location dans la fiche d'inscription.

La tête

- une paire de lunettes de soleil protection classe 2 ou 3
- un bonnet et une casquette
- un casque* agréé pour l'escalade.

Le corps

- un sous vêtement manche longue, une polaire ou soft shell
- Un coupe-vent type gore tex protégeant contre la pluie
- Un baudrier*
- Une longe* avec absorbeur d'énergie et mousquetons
- Un sac à dos d'environ 8 à 10L pour transporter le matériel.

Les mains

- une paire de gants fins et si possible une paire de mitaines en cuir, type gants de vélo ou de voile.

Les jambes

- Un pantalon d'escalade chaud
- Un pantalon léger
- Un short
- Une paire de chaussures de montagne légères.

Divers

- prévoir des contenants pouvant vous assurer environ 2 l d'eau, l'idéal étant une bouteille d'un litre plus d'autres plus petites pour les glisser dans le sac.
- Petit couteau
- Appareil photo
- Petite pharmacie adaptée à vos besoins personnels, contenant aussi de l'élastoplaste et des pansements double peau pour d'éventuelles ampoules.

Cette liste n'est pas exhaustive et reste à compléter par vos soins.

COVID-19 : mesures exceptionnelles

Adaptation et contraintes Covid :

Compte-tenu des mesures sanitaires édictées pour lutter contre la propagation du virus, des modifications sont susceptibles d'être apportées aux conditions d'hébergement et de restauration prévues au cours de nos séjours.

Annulation et Covid :

Si nous (ROC ECRINS) sommes contraints d'annuler un séjour du fait d'événements exceptionnels et inévitables qui empêcheraient le bon déroulement du séjour (confinement...), nous vous proposerons un avoir du montant des sommes que vous auriez versé, ou bien un remboursement des sommes payées, sans dédommagement supplémentaire (articles L.211-14 et R.211-10 du Code du tourisme) ;
Dans le cas d'une annulation de votre part d'une réservation sur un séjour dont le départ est maintenu, les retenues prévues par nos conditions de vente s'appliquent. Attention, les circonstances personnelles du voyageur (raison professionnelle, maladie...) ne permettent pas d'invoquer l'annulation sans frais au titre des circonstances dites « exceptionnelles et inévitables ».

Encadrement

Vous serez encadrés par un **Guide de haute montagne** ou aspirant guide Roc Ecrins diplômé du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif d'Alpinisme ou **D.E. d'escalade**. Il sera équipé suivant le massif, d'une radio VHF reliée au standard des secours, d'un téléphone satellitaires ou d'un téléphone cellulaire. Il aura également une trousse de premiers secours.

Assurances

Tout participant à un stage ROC ÉCRINS doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle. En tant qu'organisateur de voyages nous possédons notre propre assurance responsabilité civile professionnelle. **Pour pouvoir participer à l'un de nos stages, il est impératif que vous soyez couvert (frais de secours et de rapatriement) en cas d'incident ou d'accident survenant au cours de ce stage**. Si vous ne possédez pas déjà une telle assurance, vous pouvez souscrire au contrat d'Europe Assistance spécialement adapté à nos activités, lors de votre inscription. Le montant de l'assurance « ASSISTANCE » couvrant le rapatriement, les frais de secours et de recherche, représente 2,3% du prix du séjour. L'assurance « ANNULATION » couvrant l'annulation et la pertes de bagages, représente 3,7 % du séjour. Si vous achetez les deux assurances, vous serez également couvert en interruption de séjour.

Hébergement

En pension complète dans un gîte confortable et calme situé proche du centre du village de L'Argentière-La Bessée en chambre double/triple ou dortoir. Les recettes de cuisine de la maison vous raviront les papilles.
Si vous souhaitez arriver la veille, nous pouvons vous réserver une nuitée supplémentaire, option à préciser sur votre fiche d'inscription.

Transport et Bilan Carbone

Les transports depuis le lieu de rendez-vous jusqu'aux sites de via ferrata et aux hébergements seront assurés avec notre véhicule ROC ÉCRINS (sous réserve de disponibilité). Dans le cas où il ne serait pas disponible ou insuffisant, l'encadrant pourra proposer sa voiture et pour celles et ceux venant en voiture nous pourrons être amenés à vous demander d'utiliser votre véhicule.

Rendez-vous

Heure du rendez-vous:

8h30

le premier jour à **l'Argentière-La Bessée**, 05120, Hautes-Alpes.

Accès

Le Pays des Ecrins est très bien desservi.

Si vous venez en train,

La SNCF assure des liaisons directes et quotidiennes depuis Paris, Marseille et Grenoble jusqu'à la gare de l'Argentière-La Bessée.
ATTENTION : la gare du Pays des Ecrins s'appelle "L'Argentière les Ecrins". Il faut bien préciser au moment de votre réservation le nom complet de la gare, sinon vous risquez d'obtenir un billet pour la gare de "l'Argentière" en Savoie.

- Liaison TGV, Paris-Turin. Descendre à Oulx puis navette (www.linkbus-alps.com) jusqu'à Briançon et l'Argentière
- Liaison TGV, Paris-Valence ou Paris-Grenoble avec correspondances en bus (www.vfd.fr -04 76 60 47 08)
- Trains de nuit depuis Paris et le grand Est. Renseignements www.sncf.fr
- Depuis Nice, Marseille ou Gap, lignes régulières en bus (www.autocars-scal.fr - 04 92 51 06 05)

Si vous venez en voiture,

- Depuis le Nord , Autoroute A48 jusqu'à Grenoble, puis empruntez le Col du Lautaret (RN91). Traversez Briançon en direction de Gap. Vous entrez dans le Pays des Écrins dès Saint-Martin de Queyrières.
- Par l'Italie, Autoroute A43 de la Maurienne par le tunnel du Fréjus, puis col de Montgenèvre. Traversez Briançon en direction de Gap.
- En venant du Sud, Autoroute A51 jusqu'à La Saulce, puis direction Briançon (RN 94). Vous entrez dans le Pays des Écrins dès La Roche de Rame.

Prix

tous les tarifs

nbe participants	prix par personne
4	360,00 €
5	360,00 €
6	360,00 €
7	295,00 €
8	295,00 €

Le prix comprend:

- L'encadrement par un guide de haute montagne ou D.E. Escalade.
- L'hébergement en gîte en pension complète du premier soir au quatrième jour à midi (nuitée,

restauration, pique-nique le midi)

Le prix ne comprend pas:

- Le pique-nique du premier jour
- La location du matériel
- Les frais à caractère personnel : boissons....
- Les assurances responsabilité civile, rapatriement et annulation
- L'acheminement jusqu'au lieu de rendez-vous et depuis le lieu de séparation

De manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué dans la rubrique « le prix comprend »

Modalités d'inscription

Pour vous inscrire :

- remplissez le **formulaire de pré-inscription** en ligne
- Suite à la validation de votre inscription de notre part (places disponibles et validation par notre guide référent), vous recevrez par email **un contrat de réservation**. Il présente le détail de votre réservation ainsi que le calendrier et les modalités de règlement.
- A réception de ce contrat, vous disposez de 4 jours pour effectuer **le règlement de l'acompte d'un montant de 30%** suivant les modalités qui y figurent.
- **L'inscription définitive n'est prise en compte qu'à réception du paiement de l'acompte.**
- **Le solde est à régler 45 jours avant la date de départ**
- Dans le cas d'une inscription à moins de 45 jours du départ, le montant total de la réservation devra être réglé à réception du contrat de réservation suivant les modalités qui y figurent.